ANNUAL REPORT
1990-1991

Cape Breton
Development
Corporation

93-01053/

CORPORATE PROFILE

The Cape Breton Development Corporation was formed by an Act of Parliament in 1967 and is wholly owned by the Government of Canada. Located in Cape Breton Island, Nova Scotia, this Crown Corporation is the largest coal producer in Eastern Canada. With approximately 2850 employees, it also is one of the largest industrial employers in Atlantic Canada. The Corporation operates three collieries and fully integrated support facilities for the preparation and distribution of coal. Sales are made to Canadian and international markets. Assets at March 31, 1991 totalled $411 million. Coal sales for 1990/91 were 3.2 million tonnes, yielding revenues of $211 million.

CORPORATE MISSION

The Cape Breton Development Corporation is in business to be a dependable supplier of quality coal and related energy products by operating a safe, commercially viable corporation which will provide a positive working environment through efficient and effective utilization of human, physical and technical resources. Supreme will be our regard for the protection of the physical environment, the interests of the shareholder, the employees, the community, and the long-term economic good of Cape Breton.

HIGHLIGHTS - 1990/91

* A cash break-even on operations was achieved.
* For the second consecutive year, we remained within our government funding level.
* Coal sales break-throughs were made in Argentina, Finland and Iceland.
* The largest vessels ever, in the 40,000 tonne range, were loaded with coal for the export market.
* An illegal strike shut down operations for five weeks.
* Phalen Colliery established itself as the Corporation's largest producer.
* An Employee Opinion Survey was independently conducted.
* Lingan Colliery's Mine Rescue Team won the Provincial Mine Rescue Competition.
* A participative style of management, involving union and non-union groups, was introduced.
* Prince Colliery received the International Loss Control Award for the highest audit rating of any mine in North America participating in the International Loss Control Program.
* A new Environmental & Technical Services Department was formed.

1991-06-25

Hon. Tom Hockin, P.C., M.P.
Minister of State
(Small Businesses & Tourism)
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Dear Mr. Minister:

On behalf of the Board of Directors, I am pleased to present the Cape Breton Development Corporation's Annual Report for the fiscal year ended March 31, 1991.

This Annual Report is submitted in accordance with the provisions of the **Financial Administration Act** and the **Cape Breton Development Corporation Act.** The Report includes the annual financial statements, together with the Auditor's report therein.

Sincerely,

John Terry.

John E. Terry, P.Eng.
Chairman of the Board

REPORT OF THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

The 1990/91 operating year proved to be one of the best in the Corporation's history, with a cash break-even from operations, and government funding remaining within the reference level for the second consecutive year.

This achievement was due to strong progress in a number of key areas. Although colliery production and development were less than planned for the year, there was an increase in productivity of 0.7 saleable tonnes to 9.5 saleable tonnes per manshift, a Corporation milestone. Prince Colliery was the only one to reach its production target; but there were marked improvements at both Lingan and Phalen Collieries. As we move into the new fiscal year, Phalen Colliery is making significant progress towards realizing its full production potential.

Shortfalls in production and development were offset by decreased operating costs; inventories were maintained at more acceptable levels; and Management Information Systems provided better and more timely information. Absenteeism and accident frequency rates continue to be unfavourable; however, concerted efforts are being made by both unions and management to reduce these.

Domestic and export sales unfortunately declined from record levels of a year ago. Overseas markets were depressed, and our largest domestic customer purchased less coal than forecast.

Other economic conditions at home and abroad had, and will continue to have, an effect upon our corporate performance. Exchange rates, lower than expected export prices, and a very competitive marketplace, together with environmental considerations and current production costs, preclude us from continuing to produce and sell at our present production capacity. Production must be effectively matched with sales if we are to become self-sufficient. We are therefore in the process of revising our Corporate Business Plan in order to achieve this objective.

Capital spending amounted to $32.0 million, compared to last year's expenditure of $13.6 million.

During the year, the Corporation contracted out the balance of its trucking operation between Prince Colliery and the Victoria Junction Coal Preparation Plant, resulting in considerable cost savings. Regrettably, that decision resulted in a five week long illegal strike by our largest union. This had a heavy impact upon our ability to meet performance standards for the year. After the strike, action was taken to restore customer confidence in our ability to be a dependable supplier. It was perceived that a mostly confrontational style of industrial relations had, for too long, characterized management/union relations. Consultants in human resource management were engaged to review our employee relations structure, practices and problems. Appropriate changes were implemented to make the Human Resources Department more responsive to the needs of the Corporation and its employees. One result of those measures is the beginning of more participative management. As the year drew to a close, there were indications that employee participation in management decisions might succeed in improving human relations within the Corporation.

An extensive employee opinion survey yielded an excellent response, with the findings communicated to all employees, who were then given an undertaking that their concerns will be addressed. A Communications Officer was appointed to strengthen communications with the employees. To improve communications skills, a supervisory training program, "Working With People", was implemented. This program will continue for nine (9) months, and will involve more than 300 employees. Unionized non-supervisory employees have also been invited to attend and participate.

Coal will form the energy backbone on which industry across the world, and particularly in developing countries, will be able to expand. However, coal must meet the environmental challenge head on through the development of genuinely cost-effective

clean-burn technology, if it is to maintain its position as the world's leading fuel source. It is our firm intention to fulfill our responsibility in this regard.

1990/91 has reinforced our belief that we must be a market-driven enterprise, and become self-sufficient as soon as practicable. Fair competition, without subsidies, is the reality of today's international marketplace. It is only by accepting this reality that our opportunities will increase.

The year 1991/92 will be one of change and adjustment. I am confident that, with all of us in the Corporation working together, we can overcome present difficulties and secure our future.

During the year we were pleased to welcome visits from the Honourable Tom Hockin, Minister of State, Small Businesses and Tourism, and Auditor General, Kenneth Dye.

I would like to thank the Board of Directors for their continued guidance and support.

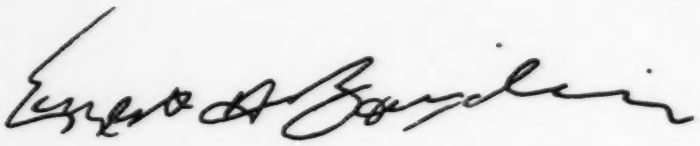

Ernest A. Boutilier, C.A.
President and Chief Executive Officer

June, 1991

OPERATIONS

Lingan Colliery

Production at Lingan Colliery was 931,724 tonnes of run-of-mine coal or 96% of budget. This was a decrease from last year because operations were reduced from three producing walls to two, with the discontinuance of mining on the west side of the mine. Although Lingan Colliery continues to be our highest cost mine, the cost per tonne for 1990/91 was within 2% of budget.

The conversion of Lingan Colliery from advancing longwall to a retreat longwall system of mining is occurring on 13 East Wall. The installation of a new roadheader on 13 East Wall, together the new maintenance and bonus plans, resulted in a marked improvement in total development advance rates. Total advance was 76% of budget on Lingan's slopes. The 13 East Wall's per shift advance in March was more than double the average 3.89 feet per shift recorded in the first half of the year.

Improvements continued in maintenance, ventilation, water pumping and inventory control systems.

Safety continued as a chief priority. The accident frequency rate was still too high, but it was lower than last year's. The provincial Mine Rescue Competition was won by a team from Lingan Colliery.

Absenteeism at the colliery continues to be a serious problem despite management's efforts to control it.

Unfortunately, at year end, world market considerations and operating costs cast a dark shadow over the future of Lingan Colliery.

Phalen Colliery

During the 1990/91 year, Phalen Colliery produced 1,755,490 tonnes of run-of-mine coal, 8% below budget. This shortfall was due to a late start-up of 4 East Wall and geological problems on 3 West Wall. Total production, however, was close to a half million tonnes greater than the pre ious year's, establishing Phalen as the leading producer and the colliery with the highest output per manshift in the Corporation. Cost per tonne was 25% lower than last year's figure.

Development advance was less than forecast but a significant improvement over 1989/90. To improve development advance rates, safety, and to reduce costs on 5 East Wall, a newly designed roadheading machine was installed in 5 East Top. Other measures were begun on 5 East Bottom level to introduce modern rock bolt technology. Early rock bolt trials have been very encouraging. A new state-of-the-art continuous miner was delivered and will be installed on 5 East Bottom level early in the new fiscal year.

The accident frequency rate was 5% higher than in 1989/90. All lost time accidents are promptly investigated and remedial action taken.

The Absentee Control Program begun in 1989 has not proved successful in combating the high rate of absenteeism at the colliery. The absentee rate was 2.8 percentage points over budget. Efforts will continue to bring the rate to an acceptable level.

Prince Colliery

Prince Colliery performed strongly again this year. It produced 1,117,872 tonnes of run-of-mine coal, 1.6% above budget. Output per manshift reached 12.6 tonnes, or 108% of budget. Total development footage was 96.4% of budget. Cost per tonne was better than budget by 5%. A new weekly production record of 36,756 tonnes was established on 9 West Wall.

In keeping pace with new mining equipment and technology, a new automated 650HP conveyor drive was installed in the main coal clearance system. An electric shearer, the first of its kind for the Corporation, was installed on 9 West Wall. Other equipment additions included new scrubber fans to reduce respirable dust levels and improve air quality for the slopes development.

During the year, ten-hour shifts were introduced on a trial basis in three sections of the mine. These are proving satisfactory.

As with the other two collieries, absenteeism remains high at 1.6 percentage points above budget.

While the accident frequency rate exceeded that of last year, the colliery for the third consecutive year received the Gold Shovel Award for the best physical condition rating within the Corporation.

Prince also received the International Loss Control Award for the highest audit rating of any mine in North America participating in the International Loss Control Program.

Victoria Junction Coal Preparation Plant

The Preparation Plant processes run-of-mine coal from the collieries into a marketable product. Plant yield of 78% exceeded the 1990/91 target by 1%. At 1,946,097 tonnes, output was 12.5% higher than last year's, as a result of the larger volume of coal from Phalen Colliery. This output was 10% below budget for 1990/91, mainly due to the high ash content in raw coal processed during the fourth quarter. Cost per tonne was lower than in 1989/90, but exceeded the current budget by less than 2%.

Improved communications between the Victoria Junction Plant, the Lifting and Banking Centre, Quality Control and Railway departments have contributed to improved coal handling movements, reduction in plant equipment rentals, and improved customer satisfaction.

Transportation

Our coal distribution system required the movement by our railway of a total 5.8 million tonnes at a cost per tonne which was 6% below budget, and lower than last year.

At the International Pier, 1.0 million tonnes were loaded into 37 vessels, a reduction from last year due to the illegal strike that interrupted operations during the peak shipping season. Vessels with capacities in excess of

the previous maximum of 30,000 tonnes were loaded in the fourth quarter by utilizing both the Sydney Steel Corporation's and our own shipping facilities. Although more costly this arrangement will permit earlier access to new markets until a larger capacity pier and loading facility are constructed at the International Pier. The acquisition of side car vibration units has also improved winter coal handling.

Lost time accidents were reduced this year and the site has been accident free since June 1, 1990.

Mine Engineering

This department provides the collieries and other work sites with services in geology, mine planning, ventilation, mechanization, drafting, surveying, and property control, including monitoring and assessment of conditions in the mines and performance of equipment. Computerization of the activities of this department is almost complete.

During the year, new mining regulations came into effect. Labour Canada created a Coal Mining Safety Commission, consisting of an independent Chairman, two members from our Corporate management, and two members representing our unionized employees. The Commission approves plans and provides exemptions where the regulations do not apply. It can also recommend changes to the regulations if they are required to improve safety.

At Prince Colliery, studies were conducted to determine the optimal design for the rehabilitation of the roadways and transportation systems. New mining equipment was also installed.

At Lingan Colliery, development of 13 East level continued using yielding arches and roof bolts. This is the first time that such a roof support system has been used in our collieries and it has met with much success. A system of drilling to determine the possibility of rock outbursts has been implemented in 13 East level. Other improvements include the installation of a bunker to eliminate certain delays in the coal transportation system.

At Phalen Colliery, studies led to the purchase of a new continuous miner development machine. Continuous miners are very productive in other countries and are expected to do well here. Roof-bolting was introduced as a primary roof support system. This should lead to increased safety, productivity and lower costs.

Central Shops

The Shops operated below budget for the second consecutive year. Of the total manhours available, a significant chargeout rate of 80% was maintained.

Despite continuing manpower reductions through attrition, the Central Shops were able to maintain a high level of services to the various operating sites, including fabrication, machine shop, millwright, electrical, carpentry, automotive and forging.

The overall performance, production and safety of the shops are expected to be enhanced as a result of equipment upgrading.

The accident frequency rate was up over last year, increasing from 52 to 98. This is unacceptable and management has taken action to improve the situation, including the appointment of a permanent Safety Coordinator.

Engineering Services

Engineering Services joined operations early in the fiscal year. Upwards of 350 requests from operating departments were processed.

Throughout the year, to facilitate capital expenditure planning, technical audits were conducted on most structures and equipment. The department is also managing waste pile reclamation projects in Sydney, Sydney Mines and New Waterford. Other activities included providing advice on new mining equipment, input into estimates for the new tunnel at Prince Colliery and conceptual planning for the expansion of the Lifting and Banking Centre.

Preventive Maintenance Program

All sites have now implemented much of the Preventive Maintenance Program which has been developed over the past several years. Programs for Oil Analysis, Vibration Monitoring, and Route Inspections are all in place

and working well. These have already shown great benefits and generally have proven to be very successful.

The Work Control Program has been in place during the fiscal year and has had varying degrees of success. It requires only some fine tuning to bring it up to design expectation. This will be completed next year.

CORPORATE DEPARTMENTS

Environmental and Technical Services

In order to emphasize the importance placed by the Corporation on environmental issues, a new group was formed in April, 1990, Environment and Technical Services, comprised of the Environmental Services, Industrial Engineering, Process Control & Technology, Capital Program, and Quality Control & Scales departments.

In addition to the day-to-day efforts involved in air and water emissions monitoring, dust control, ground-water impact analyses, the Environmental Services Department spent considerable effort on the future planning for a new Coarse Waste Pile for the Victoria Junction Coal Preparation Plant, and in laying the groundwork for a first-ever corporate environmental audit.

The Process Control and Technology Department assisted process operations such as the Victoria Junction Coal Preparation Plant to improve their efficiency, maximize met/thermal yield, and reduce product moisture. This department also managed the Corporation's Research and Development projects related to coal gasification, methane desorption, methane/coal dust explosivity, fluidized-bed desulphurization and treatment of tailings from the Victoria Junction Coal Preparation Plant. A major study was conducted in conjunction with the Nova Scotia Power Corporation on the utilization of mine methane in the Lingan Generating Station, and the Corporation participated in a joint industry/government study of Integrated Gasification Combined Cycle, conducted by the Coal Association of Canada.

The Capital Program group managed the Corporation's capital spending program and helped bring it in on budget. Besides participating in the preparation of the Corporation's annual and 5-year planning exercises, the group also conducted the planning and supervised the preliminary engineering for the new deep-water coal loading pier, which will accommodate Panamax-size vessels and enable the Corporation to take advantage of new markets and lower freight rates.

The Industrial Engineering Department continued in the area of work study to develop bases for production and development bonuses, and to develop and run the Production Planning and Control model to assist Operations and Marketing in planning. They ran simulations of truck-loading at Prince Colliery to determine the optimum size of a new coal silo, and they developed a Standard Work Force for the entire Corporation.

The Quality Control and Scales Department continued to provide sampling and analysis services to the mining and processing operations, to maintain specified quality levels. In addition, they supervised the coal bank blending program to ensure that coal was blended to customer specification, and compared shipped coal quality to specification and advised Marketing of bonus/penalty situations if there were variances. New, automated track and truck scales were introduced, and an automated Weighing and Billing Invoice System (WBIS) was in the final stages of commissioning at year-end.

Marketing

Coal sales for 1990/91 reached 3.2 million tonnes of which 2.1 million tonnes were purchased by the Nova Scotia Power Corporation. The remaining 1.1 million tonnes sold in the domestic and export markets.

Sales of coal to both domestic and international markets declined in 1990/91 from the previous year as a result of the economic recession and the five week strike. The Nova

Scotia Power Corporation's demand for coal was 10% less than forecast because of the availability of cheaper oil and imported electricity during the fourth quarter. The loss of 200,000 tonnes, including the 70,000 tonnes lost during the strike, seriously impacted sales.

International markets for coal weakened and prices declined in the latter half of the fiscal year resulting in reduced demand for coking and thermal coal.

Additional export sales during the fourth quarter were concluded as a result of our being able, for the first time, to load vessels beyond the previous maximum of 30,000 tonnes. Marketing continues, nevertheless, to be pressured by customers to provide more modern and larger loading and shipping facilities.

Despite these difficulties, marketing was successful in establishing footholds in Finland, Iceland, and Argentina.

Human Resources

In fiscal year 1989/90 long-term collective agreements were entered into with the four unions that represent unionized employees of the Corporation. It was anticipated then that a multiple-year period of industrial peace would have enabled us to build a more positive relationship with the workforce. Regrettably, that was not to be. For five weeks immediately following the 1990 summer vacation, the mine workers engaged in an illegal strike against the Corporation in response to a decision to turn our coal trucking requirements over to private operators for economic reasons. The union action was taken despite the fact that the mine workers' representatives had previously been informed that no layoffs would occur. After the strike, several initiatives were taken to repair and strengthen the relationship with the mine workers union and employees. These met with good results following the participation and cooperation of the mine workers international office and the assistance of a coal industry labour/management expert. Solid progress was being made at year end toward building a participative style management with both union and non-unionized employees.

The Corporation sponsored an Employee Opinion Survey conducted by an independent firm. The survey findings will be utilized to improve overall relations with employees and their representatives.

In conjunction with the Occupational Health Program, 1900 employees attended the Noise Control and Hearing Conservation Education Program, and 1600 were given audiometric tests. The Joint Union/Management Employee Assistance Program Committees were active throughout the year in making employees aware of the benefits of the Employee Assistance Program.

Training continued to receive high priority within the Corporation. Approximately 2000 employees participated in one or more of the various programs available, ranging from skills development to mine certification, to a Workplace Hazard Material Information System. Three hundred supervisory personnel participated in a five day supervisory/management program. Project writers continued with the documentation of skills development workbooks that are the core of our skills development training.

The Management Safety Audit Program was modified to implement changes required under the Fifth Edition of the International Loss Control Program. During the year, the corporate rating in physical conditions improved by 3.9% and the fire loss control conditions improved by 2.3% over the previous year. Physical Conditions and Fire Loss Control are the keystones to our safety requirements.

The accident frequency rate increased by 5.8% to a value of 127 in 1990 versus 120 in 1989. The total lost time accidents for the year decreased by 4 percent.

Internal Audit

The Internal Audit Department reviewed Workers' Compensation payments, conducted material inventory counts at all sites and pricing tests of Central Warehouse items, reviewed the system development of the Weighing and Billing Invoice System, undertook coal surveys at the Victoria Junction Coal Preparation Plant site and follow-up work on the Corporate Policy Manual. Work

continued on a risk identification and evaluation model of major Corporation systems to assist in the selection of audit projects. This will be used to identify priority areas for review and to prepare a long range audit plan for the Department. Planning started for the next round of the Special Examination cycle, required under the **Financial Administration Act,** which must be completed by September, 1994.

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the Cape Breton Development Corporation and all information in this report are the responsibility of management and have been approved by the Board of Directors. The financial statements include some amounts that are necessarily based on management's best estimates and judgement.

The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles. Financial information presented elsewhere in the annual report is consistent with that contained in the financial statements.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains financial and management control systems and practices designed to provide reasonable assurance that transactions are authorized, assets are safeguarded and proper records are maintained in accordance with the **Financial Administration Act** and regulations as well as the **Cape Breton Development Corporation Act** and by-laws of the Corporation. The system of internal controls is augmented by Internal Audit which conducts periodic reviews of different aspects of the Corporation's operations. In addition, the internal and external auditors have free access to the Audit Committee of the Board, which oversees management's responsibilities for maintaining adequate control systems and the quality of financial reporting.

These financial statements have been independently examined by the Corporation's auditor, the Auditor General of Canada, and his report is included herein.

COAL DIVISION - FIVE YEAR STATISTICAL SUMMARY

For The Year Ended March 31	1987	1988	1989	1990	**1991**
Number of Employees	3,651	3,435	3,301	2,983	**2,852**
Financial (millions of dollars)					
Revenues	183.8	204.8	190.7	228.2	**206.9**
Expenditures	201.5	206.5	220.4	237.6	**206.8**
Income (Loss)	(17.7)	(1.7)	(29.7)	(9.4)	**0.1**
Capital Expenditures	154.6	70.1	29.3	13.6	**32.0**
Sales Breakdown (000s tonnes)					
NSPC	1,978	2,045	1,751	2,306	**2,072**
Export	500	670	1,024	1,315	**989**
Other Domestic	230	292	213	105	**176**
Total Sales	2,708	3,007	2,988	3,726	**3,237**
Saleable Production (000s tonnes)					
High Grade	495	919	781	670	**639**
Thermal	2,139	2,385	2,188	2,862	**2,772**
Total Production	2,634	3,304	2,969	3,532	**3,411**
Saleable Output per Manshift (tonnes)	6.2	7.3	8.0	8.8	**9.5**

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL

CANADA

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Industry, Science and Technology

I have audited the balance sheet of Cape Breton Development Corporation as at March 31, 1991, and the statements of equity, income and changes in financial position for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based upon my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 1991 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the **Financial Administration Act,** I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Corporation that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the **Financial Administration Act** and regulations, the **Cape Breton Development Corporation Act** and by-laws of the Corporation.

L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 31, 1991

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

BALANCE SHEET

AS AT MARCH 31, 1991

(in thousands of dollars)

ASSETS	**1991**	1990
Current		
Cash	**$ 2,021**	$ 3,593
Accounts receivable (Note 3)	**39,508**	24,438
Inventories		
Coal	**27,020**	20,299
Operating materials and supplies	**15,784**	15,797
Prepaid expenses	**2,465**	77
	86,798	64,204
Capital assets (Note 4)	**324,497**	411,115
	$411,295	$475,319
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable - trade	**$ 17,498**	$ 12,736
Accrued wages and vacation pay	**12,050**	12,868
Accrued charges	**1,395**	3,387
Employees' deductions	**4,947**	6,395
Due to Government of Canada		
- Working capital advances	**31,000**	7,037
- Other	**1,894**	3,750
	68,784	46,173
EQUITY		
Equity of Canada	**342,511**	429,146
	$411,295	$475,319

Commitments (Note 5)

Contingent Liabilities and Claims (Note 6)

Approved by the Board

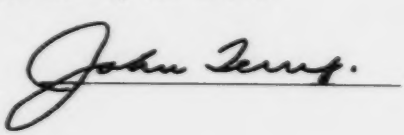

Director

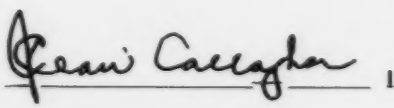

Director

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF EQUITY

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1991

(in thousands of dollars)

	1991	1990
Balance at beginning of year	**$429,146**	$448,953
Add (Deduct)		
Net mining income (losses) for Parliamentary appropriation (Note 2a)	**125**	(9,396)
Parliamentary appropriations		
- In respect of mining losses - Vote 36B		
- current year		9,396
- prior year		29,693
- In respect of capital expenditures		
- Vote 45 (1990 - Vote 35)	**31,910**	14,874
Amortization and write-down of capital assets (Note 4)	**(118,670)**	(64,374)
Balance at end of year	**$342,511**	$429,146

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF INCOME
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1991

(in thousands of dollars)

	1991	1990
Revenue		
Coal sales	**$211,148**	$232,906
Less: External selling expense	**7,675**	8,052
	203,473	224,854
Outside railway revenue	**3,428**	3,376
Operating revenue	**206,901**	228,230
Operating expenses		
Wages and salaries	**92,832**	101,567
Employee benefits	**11,536**	11,285
Workers' Compensation	**15,849**	13,539
Materials and supplies	**26,034**	30,551
Repair materials	**14,410**	13,194
Electric power	**8,513**	8,005
Grants in lieu of taxes	**3,613**	3,844
Royalties	**912**	987
Hired heavy equipment	**6,468**	8,150
Other expenses	**6,966**	6,882
Purchased and capital coal	**7,229**	8,207
Amortization	**66,042**	64,374
(Increase) decrease in coal inventory	**(6,720)**	14,299
Total operating expenses	**253,684**	284,884
Excess of operating expenses over operating revenue	**46,783**	56,654
Pensions	**15,790**	14,805
Pre-retirement leave	**2,555**	2,562
Early retirement incentive	**2,526**	1,881
Interest and other income	**(1,737)**	(2,132)
Write-down of capital assets (Note 4)	**52,628**	
Mining losses for the year	**118,545**	73,770
Deduct:		
Amortization and write-down of capital assets not deductible in determining net mining income or losses	**118,670**	64,374
Net mining income (losses) for Parliamentary appropriations	**$ 125**	($ 9,396)

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION

STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1991

(in thousands of dollars)

	1991	1990
Cash from (for) operating activities		
Net mining income (losses)	$ 125	($ 9,396)
(Increase) decrease in non-cash operating working capital *	(25,518)	221
	(25,393)	(9,175)
Cash from (for) financing activities		
Payments by Canada		
- In respect of mining losses		39,089
- In respect of capital expenditures	31,910	14,874
- Increase (decrease) in repayable working capital advances	23,963	(33,963)
	55,873	20,000
Cash from (for) investing activities		
Purchase of capital assets	(32,307)	(13,813)
Proceeds from sale of capital assets	255	214
	(32,052)	(13,599)
Decrease in cash	(1,572)	(2,774)
Cash at beginning of year	3,593	6,367
Cash at end of year	$ 2,021	$ 3,593
(Increase) decrease in non-cash operating working capital *		
Accounts receivable	($ 15,070)	($ 16,575)
Inventories		
Coal	(6,721)	14,300
Operating materials and supplies	13	7,201
Prepaid expenses	(2,388)	227
Accounts payable - trade	4,762	4,731
Accrued wages and vacation pay	(818)	963
Accrued charges	(1,992)	148
Employees' deductions	(1,448)	(1,624)
Due to Government of Canada - other	(1,856)	(9,150)
	($ 25,518)	$ 221

CAPE BRETON DEVELOPMENT CORPORATION
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS
MARCH 31, 1991

1. Authority and Objectives

The Corporation was established in 1967 for the purpose of reorganizing and rehabilitating the coal industry on Cape Breton Island, pursuant to the **Cape Breton Development Corporation Act.** Its current corporate goal is to be a dependable supplier of quality coal and related energy products by operating a safe, commercially viable corporation which will provide a positive working environment through efficient and effective utilization of human, physical and technical resources.

2. Summary of Significant Accounting Policies

a) Financing

The Corporation, an agent of Her Majesty, is listed as a Schedule III, Part I, corporation for purposes of the Financial Administration Act. The Corporation receives Parliamentary appropriations for capital expenditure and operating loss purposes. In addition, advances from the Government of Canada are provided for working capital purposes to a limit of $50 million on such terms as may be agreed upon, as provided for in the **Cape Breton Development Corporation Act.** Parliamentary appropriations are reflected in the Statement of Equity as requisitioned by the Corporation. Treasury Board has indicated that amortization and write-down of capital assets should not be provided in determining mining income or losses for Parliamentary appropriation. Accordingly, the amortization and write-down of capital assets have been eliminated in arriving at this amount.

b) Inventories

Inventories are valued at the lower of cost and net realizable value.

c) Capital Assets

Capital assets are stated at cost. The Corporation has provided amortization on its capital assets based on their estimated useful lives, using the straight-line method of calculation, as follows:

Lingan Colliery	2-30 years
Prince Colliery	2-30 years
Phalen Colliery	2-30 years
Donkin-Morien Development	5-30 years
Devco Railway	5-30 years
Coal Preparation Plant	5-20 years
Other assets	5-20 years

d) Foreign Currency Translation

Monetary assets and liabilities are translated at exchange rates in effect at the balance sheet date. Revenue and expenses are translated at the rate of exchange prevailing on the transaction date. The resulting foreign currency translation gains and losses are included in the results of operations.

e) Pensions

Pension expense each year is comprised of a current and a past service cost. The past service cost, which represents an allocation of the unfunded obligation, is being amortized at the rate it is being funded. The Corporation is of the opinion that this is the most appropriate method since it provides for a systematic manner of amortization which conforms to the Corporation's overall funding by the Government of Canada.

2. Summary of Significant Accounting Policies - Cont'd.

f) Workers' Compensation

In accordance with the Government Employees' Compensation Act, the Corporation reimburses Labour Canada for current payments for workers' compensation billed by the Workers' Compensation Board of the Province of Nova Scotia.

3. Accounts Receivable

(in thousands of dollars)	**1991**	1990
Trade	**$ 28,416**	$ 23,948
Employees	**282**	845
Government of Canada - in respect of capital expenditures	**10,910**	
	39,608	24,793
Less: Allowance for doubtful accounts	**100**	355
	$ 39,508	$ 24,438

4. Capital Assets

(in thousands of dollars)	**1991**			1990
	Acquisition Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value
Lingan Colliery	$ 185,001	$ 166,746	$ 18,255	$ 44,394
Prince Colliery	121,478	69,424	52,054	51,418
Phalen Colliery	217,388	73,028	144,360	154,821
Donken-Morien Development Project	80,679	80,679		40,731
Coal Preparation Plant	100,719	49,980	50,739	44,194
Devco Railway	80,248	36,088	44,160	46,345
Other Assets	42,481	27,552	14,929	29,212
	$ 827,994	$ 503,497	$ 324,497	$ 411,115

The Donkin-Morien Development Project, with a net book value of $27,530,694 has been written out of the capital assets of the Corporation as of March 31, 1991, due to poor market prospects. This asset had cumulative costs of $80,678,573, with corresponding accumulated amortization of $53,147,879 as of that date.

The capital asset value of Lingan Colliery has been written down by $25,096,956 as of March 31, 1991 to more appropriately reflect its value based on the conversion from an advance longwall to a pillarless retreat longwall operation. Those areas of the Colliery affected by this write-down had an acquisition cost of $159,326,259 with accumulated amortization to March 31, 1991 of $134,229,303.

5. Commitments

a) **Commitments on capital projects include the following:**

Approximately $1,440,000 for underground mining equipment
Approximately $510,000 for other facilities

5. Commitments - Cont'd.

b) The Corporation leases the General Mining Building which houses its administrative offices. The lease is for a 20 year period which commenced June, 1984. The annual lease payments fluctuate with changes in the lessor's mortgage interest rates. Current lease payments are $1,370,000 per annum at an interest rate of 11.75%.

6. Contingent Liabilities and Claims

a) Legal Matters

The Corporation is subject to a claim and several actions totaling approximately $3,300,000. The Corporation intends to oppose these matters in entirety.

b) Insurance

The Corporation self insures against the potential loss of underground assets and for a portion of its liability insurance.

c) Environmental Considerations

The Corporation is subject to regulations that may require it to incur future costs related to environmental issues. We are unable at this time to determine the amount of any future costs. Any such costs will be accounted for in the period incurred.

7. Long-Term Agreement

The Corporation has signed an agreement with the Nova Scotia Power Corporation which calls for the delivery of a substantial portion of the Corporation's coal production to the Nova Scotia Power Corporation. The agreement expires in the year 2010.

8. Pensions

An actuarial valuation of the Corporation's Non-Contributory Pension Plan, a defined benefit plan, as at December 31, 1990, indicated an unfunded actuarial liability of $116,591,000 (assets of $108,532,000 and liabilities of $225,123,000). The Corporation has made provision in its annual operating plan for past and current service pension costs in amounts equal to anticipated pension payments under this plan. The Corporation expensed pension payments of $15,790,000 for the year ended March 31, 1991.

An actuarial valuation of the Corporation's Contributory Pension Plan, a defined benefit plan, as at December 31, 1990, indicated a final surplus of $3,480,000 (assets of $25,757,000 and liabilities of $22,277,000). Required Corporation payments in respect of current service costs are funded each year and amounted to approximately $806,000 expensed for the year ended March 31, 1991.

9. Income Taxes

The Corporation is subject to the provisions of the **Income Tax Act.**

During the previous year the Corporation was reassessed by Revenue Canada, Taxation for the years 1983 - 1989. The reassessment treats funding provided by the Government of Canada as government assistance for operating and capital purposes. It is the Corporation's intention to oppose this position to the fullest. The outcome of this matter is not determinable at this time and therefore no adjustment has been reflected in these financial statements.

CORPORATE DIRECTORY

BOARD OF DIRECTORS

Chairman of the Board
John E. Terry, P.Eng.
Sydney, Nova Scotia

Michael J. Cochrane
Toronto, Ontario

John Bardswich
Sydney Mines, Nova Scotia

Ernest A. Boutilier
Coxheath, Nova Scotia

Dr. J.C. Callaghan
Halifax, Nova Scotia

Ms. Annette Verschuren
Toronto, Ontario

Mr. Larry Hood, C.A.
Halifax, Nova Scotia

OFFICERS OF THE CORPORATION

Ernest A. Boutilier
President

Robert Cooper
Vice-President Operations

Merrill Buchanan
Vice-President Finance

Ronald P. Nicholson
Vice-President Environment & Technical Services

Walter MacKenzie
Vice-President Human Resources

Keith Crocker
Legal Counsel & Corporate Secretary

The Corporation's Headquarters is in the General Mining Building, 95 Union Street, Glace Bay, Nova Scotia

Mailing Address:
P.O. Box 2500
Sydney, Nova Scotia
B1P 6K9
Telefax: (902) 564-2589

RAPPORT D'ACTIVITÉ
1990-1991

Société de
développement
du Cap-Breton

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Instituée en 1967 par une Loi du Parlement, la Société de développement du Cap-Breton est la propriété exclusive du gouvernement du Canada. Située sur l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, cette société d'État est le plus grand producteur de charbon de l'est du Canada. Avec ses quelque 2 850 employés, elle est aussi l'un des plus grands employeurs industriels au Canada atlantique. La SDCB exploite trois houillères et des installations connexes intégrées pour le traitement et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens et internationaux. Au 31 mars 1991, ses actifs s'élevaient à 411 millions de dollars. Les ventes de charbon durant l'exercice financier de 1990-1991 ont atteint les 3,2 millions de tonnes, générant des recettes de l'ordre de 211 millions de dollars.

MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

La Société de développement du Cap-Breton exerce ses activités commerciales dans le but de fournir assidûment de la houille de qualité ainsi que des dérivés énergétiques, en exploitant une entreprise qui soit rentable, sécuritaire et qui utilise efficacement, dans un milieu de travail dynamique et productif, ses ressources humaines, physiques et techniques. La protection de l'environnement, tout comme la protection des intérêts de ses actionnaires, de ses employés et de la communauté, eu égard au mieux-être économique à long terme au Cap-Breton, seront des préoccupations majeures pour la Société.

POINTS SAILLANTS 1990-1991

- Les produits d'exploitation ont été égaux aux charges.
- Pour la deuxième année consécutive, nous avons maintenu l'ensemble des dépenses au niveau de financement du gouvernement.
- Nous avons accédé aux marchés en Argentine, en Finlande et en Islande.
- Des navires jaugeant une quarantaine de milliers de tonnes, les plus gros jusqu'à présent, ont reçu des chargements de charbon destiné à l'exportation.
- Une grève illégale a interrompu les opérations pendant cinq semaines.
- La houillère Phalen s'est hissée au rang de première productrice pour la Société.
- Un sondage de source indépendante a été mené auprès des employés.
- L'équipe de sauvetage de la houillère Lingan a remporté le concours de sauvetage minier au niveau provincial.
- On a introduit un mode de gestion participative impliquant le syndicat et les groupes non syndiqués.
- La houillère Prince a reçu le prix d'International Loss Control pour s'être le mieux qualifiée lors de la vérification parmi les houillères qui participent au programme d'International Loss Control.
- On a mis sur pied un nouveau service environnemental et technique.

Le 25 juin 1991

L'honorable Tom Hockin, P.C., M.P.
Ministre d'État
Petites entreprises et tourisme
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de la Société de développement du Cap-Breton pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 1991.

Le présent rapport vous est soumis conformément aux dispositions de la **Loi sur la gestion des finances publiques** et de la **Loi sur la Société de développement du Cap-Breton.** Il contient les états financiers annuels, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

John Terry.

John E. Terry, ingénieur public
Président du Conseil d'administration

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

L'année d'exploitation 1990-1991 s'est avérée l'une des meilleures de l'histoire de la Société, avec des charges d'exploitation égales aux produits et, pour une deuxième année consécutive, avec le maintien du financement gouvernemental en deçà du niveau de référence.

Ces réalisations découlent de progrès solides dans plusieurs secteurs-clés. Bien que le niveau de production et de développement des houillères n'ait pas atteint les prévisions, le rendement par poste-personne est passé de 0,7 tonne commerciale à 9,5 tonnes, un jalon important pour la Société. Seule la houillère Prince a atteint ses objectifs de production, quoique des améliorations sensibles se remarquent à Lingan et à Phalen. À mesure qu'avance la nouvelle année financière, la houillère Phalen semble en bonne voie de réaliser son plein potentiel de production.

Des coûts d'exploitation moindres ont compensé le manque à produire et un développement à la baisse; les stocks ont été maintenus à des niveaux plus acceptables; les systèmes d'information de gestion ont transmis des informations toujours plus pertinentes. Si les taux d'absentéisme et de fréquence des accidents restent une tare, les syndicats et la gestion unissent cependant leurs efforts pour résorber ce problème.

Les ventes domestiques et à l'exportation ont malheureusement chuté après les niveaux record d'il y a un an. Les marchés d'outremer sont affaiblis, et notre client domestique le plus important a acheté moins de houille que prévu.

D'autres facteurs économiques, ici et ailleurs, ont eu et continueront d'avoir un impact sur notre rendement. Des taux de change moins élevés que les prix prévus à l'exportation et des marchés très compétitifs, auxquels s'ajoutent des considérations environnementales et les coûts de production actuels, nous empêchent de continuer la production et la vente conformément à nos capacités actuelles. Pour en arriver à l'indépendance économique, il nous faut apparier production et ventes. À cette fin, notre plan commercial est en cours de révision.

Les dépenses d'immobilisations ont atteint les 32 millions de dollars, alors qu'elles étaient de 13,6 millions de dollars l'an dernier.

Au cours de l'année, la Société a cédé à contrat le reste du camionnage entre la houillère Prince et l'usine de préparation de charbon de la Victoria Junction, ceci permettant des épargnes considérables. Fait regrettable, notre plus grand syndicat de mineurs a réagi à cette décision par une grève illégale de cinq semaines, ce qui a entravé lourdement notre atteinte des objectifs de rendement établis pour l'année. Après la grève, des mesures ont été prises pour rétablir auprès de notre clientèle notre réputation de fiabilité comme fournisseur. Pendant trop longtemps, a-t-il semblé, un mode de relations industrielles fondées surtout sur la confrontation avait caractérisé les relations syndicales-patronales. Nous avons eu recours à des conseillers en gestion des ressources humaines afin d'évaluer notre structure, nos pratiques et nos problèmes relationnels avec les employés. Les modifications appropriées ont été apportées pour que le service des ressources humaines soit mieux en mesure de répondre aux besoins de la Société et de ses employés. Il résulte de ces mesures l'introduction d'une gestion plus participative. Vers la fin de l'année, on a pu observer des signes d'amélioration des relations humaines au sein de la Société par le biais de la participation des employés à la prise de décisions.

Un sondage en profondeur parmi les employés a remporté un vif succès; les résultats ont été communiqués à tous, et on leur a donné l'assurance de tenir compte de leurs préoccupations. Un agent en communications a été choisi pour renforcer les communications de la Société avec ses employés. On a mis sur pied pour les cadres un programme de formation visant à développer leurs aptitudes à la communication, programme auquel les employés syndiqués des autres niveaux ont également été conviés. Ce programme se continuera pendant neuf (9) mois et s'adressera à plus de 300 employés.

Le charbon sera sur le plan énergétique le point d'appui sur lequel l'industrie mondiale pourra grandir, particulièrement dans les pays en voie de développement. Cependant, il nous faut relever pleinement le défi environnemental par le recherche d'une technologie de combustion propre qui soit vraiment rentable, si nous souhaitons que le charbon reste la source majeure de combustible à l'échelle mondiale. Nous entendons bien nous acquitter de nos responsabilités dans ce domaine.

L'exercice 1990-1991 nous a confirmé que nous devons devenir une entreprise axée sur les marchés et gagner notre indépendance économique aussitôt que possible. Le marché international actuel nous impose une juste compétition, subventions exclues. Seulement si nous acceptons cette réalité, nos débouchés pourront-ils augmenter.

L'exercice 1991-1992 en sera un de changements et d'adaptations. J'ai l'assurance que la Société, forte de la collaboration de tous ses membres, viendra à bout des écueils actuels et consolidera son avenir.

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir l'honorable Tom Hockin, ministre d'État à la Petite Entreprise et au Tourisme, et le vérificateur général, Kenneth Dye.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration pour leurs conseils et leur soutien continu.

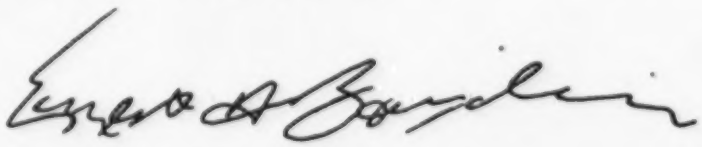

Ernest A. Boutilier, C.A.
Président et chef de la direction

Juin 1991

OPÉRATIONS

Houillère Lingan

La production à Lingan a atteint 931 724 tonnes de minerai tout-venant, soit 96 p. cent des prévisions. La diminution par rapport à l'an dernier est due à la réduction des opérations de trois à deux fronts de taille en production, avec la fin de l'exploitation minière du côté ouest. Bien que le coût à la tonne du charbon extrait à Lingan reste le plus élevé des houillères de la Société, il se trouvait en 1990-1991 à 2 % en deçà des prévisions.

La conversion de la houillère Lingan, d'exploitation par longue taille avançante à l'exploitation rabattante, est en cours à la paroi n° 13 est. L'installation d'une nouvelle excavatrice de front de taille à cet endroit, de même que de nouveaux programmes de maintenance et de primes, ont entraîné de fortes améliorations dans l'ensemble des taux d'avancement. L'avancement par poste représentait 76 % des prévisions sur les pentes de Lingan. En mars, l'avancement par poste à la paroi n° 13 est était le double de la moyenne de 3,89 pieds par poste observée au cours de la première moitié de l'année.

On a continué à améliorer l'entretien, la ventilation, le pompage de l'eau et les systèmes de contrôle des stocks.

La sécurité est restée une priorité essentielle. Le taux de fréquence des accidents, encore trop élevé, a toutefois été moindre que l'an dernier. Il revient à une équipe de la houillère Lingan d'avoir remporté le concours provincial de sauvetage minier.

L'absentéisme reste toutefois un problème sérieux, en dépit de la vigilance de la gestion pour l'enrayer.

Il est regrettable qu'en fin d'exercice, la conjoncture des marchés internationaux et les coûts d'exploitation n'annoncent rien de bon pour l'avenir de la houillère Lingan.

Houillère Phalen

En 1990-1991, la houillère Phalen a produit près de 1 755 490 tonnes de minerai de charbon, en baisse de 8 % par rapport au budget. Cette baisse de la production est imputable à des délais à la paroi n° 4 est et à des problèmes de géologie à la paroi n° 3 ouest. La production totale, par ailleurs, a dépassé celle de l'an dernier de près d'un demi-million de tonnes; Phalen devient ainsi la houillère la plus productrice, avec le rendement par poste le plus élevé à la Société. Le coût à la tonne a chuté de 25 % par rapport à l'an dernier.

L'avancement est resté en deçà des prévisions tout en marquant une amélioration appréciable par rapport à 1989-1990. Afin d'améliorer les taux d'avancement et la sécurité, et de réduire les coûts à la paroi n° 5 est, on a installé une excavatrice de conception nouvelle au sommet n° 5 est. D'autres mesures ont été entreprises au niveau inférieur n° 5 est en vue d'introduire une technologie moderne des boulons d'ancrage. Les premiers essais ont été fort encourageants. On a reçu une nouvelle mineuse continue de pointe, qui sera installée au niveau inférieur n° 5 est dès le début du nouvel exercice financier.

Le taux de fréquence des accidents a dépassé de 5 % celui de 1989-1990. Pour les accidents occasionnant des pertes de temps, on fait enquête dans les plus brefs délais afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Le programme de contrôle de l'absentéisme entrepris en 1989 n'a pas réussi à enrayer l'absentéisme excessif à la houillère. Le taux d'absentéisme dépassant les normes de 2,8 %, des mesures se poursuivront pour le ramener à un niveau acceptable.

Houillère Prince

La houillère Prince, encore cette année, a produit un fort rendement, avec 1 117 872 tonnes de minerai, c'est-à-dire 1,6 % au-dessus des niveaux prévus. Le rendement par poste-personne a atteint 12,6 tonnes, soit 108 % des prévisions; l'avancement s'établissait à 96,4 % des prévisions, tandis que le coût d'exploitation par tonne était de 5 % moindre. À la paroi n° 9 ouest, on a établi un nouveau record de production hebdomadaire, à 36 756 tonnes.

En accord avec les avances technologiques en matière d'équipement d'exploitation minière, on a procédé à l'installation d'un dévidoir de courroie automatisé de 650 HP au système principal d'évacuation de charbon. Une haveuse électrique, la première du genre à la Société, a été installée à la paroi n° 9 ouest. D'autres ajouts comprenaient de nouveaux ventilateurs d'épuration afin de réduire le taux de poussières inhalées et d'améliorer la qualité de l'air en vue du développement des pentes.

On a introduit à l'essai des périodes de travail de dix heures au cours de l'année dans trois sections de la mine, ce qui s'est avéré satisfaisant.

Comme dans les deux autres houillères, l'absentéisme reste trop important, dépassant de 1,6 % nos prévisions.

Bien que le taux de fréquence des accidents ait été supérieur à celui de l'an dernier, la houillère a reçu, pour une troisième année consécutive, la Pelle d'or de la Société pour le meilleur environnement physique.

En outre, cette même houillère a reçu le prix d'International Loss Control pour les meilleurs résultats parmi toutes les houillères d'Amérique du Nord participant au programme de cet organisme.

Usine de préparation du charbon de la Victoria Junction

L'usine de préparation transforme le charbon brut en charbon commercial prêt à expédier. À 78 %, la production de l'usine a dépassé de 1 % les projections de 1990-1991; à 1 946 097 tonnes, elle a dépassé de 12,5 % celle de l'an dernier, vu un apport plus considérable de la houillère Phalen. Ceci restait toutefois 10 % en deçà du budget et s'explique surtout par la haute teneur en cendres du charbon brut traité pendant le dernier trimestre. Le coût par tonne fut inférieur

à celui de 1989-1990, dépassant toutefois les prévisions de moins de 2 %.

De meilleures communications entre l'usine, le centre de levage et de remblayage, le service de contrôle de la qualité et celui du transport ferroviaire ont porté fruit, résultant en une manutention plus efficace, une réduction des frais de location d'équipement et une plus grande satisfaction chez la clientèle.

Transport

Notre système de distribution du charbon a exigé le déplacement par nos wagons de 5,8 millions de tonnes au total, soit une baisse de 6 % par rapport aux prévisions, et moins que l'année précédente.

Au quai international, 37 minéraliers ont reçu un chargement de 1,0 million de tonnes, moins que l'an dernier vu la grève illégale qui a interrompu les activités pendant le meilleur temps du transport maritime. Pendant le dernier trimestre, en combinant les installations de transport de la sidérurgie (SYSCO) et les nôtres, on a pu charger des navires de plus de 30 000 tonnes, soit davantage qu'auparavant. Si cet arrangement est plus coûteux, il permettra néanmoins d'accéder plus tôt à de nouveaux marchés, jusqu'à la construction d'un quai et d'installations de chargement plus considérables au quai international. L'acquisition d'un transporteur vibrant à prise latérale a de plus amélioré la manutention du charbon en hiver.

Les accidents occasionnant des pertes de temps ont diminué cette année et aucun accident ne s'est produit depuis le 1er juin 1990.

Génie minier

Ce service répond aux besoins, dans les houillères et aux autres sites, en matière de géologie, de planification minière, de ventilation, de mécanisation, de dessin, d'étude de propriétés et d'arpentage, y compris la surveillance et l'évaluation des conditions prévalant dans les houillères et celles du rendement de l'équipement. L'informatisation des activités de ce service est presque terminée.

De nouveaux règlements sont entrés en vigueur au cours de l'année. Travail Canada a créé une commission sur la sécurité dans les houillères, composée d'un président indépendant, de deux membres de notre direction et de deux membres représentant nos employés syndiqués. Cette commission a pour rôle d'approuver les projets et d'accorder des exemptions là où les règlements ne s'appliquent pas; elle peut également recommander des modifications aux règlements pour améliorer la sécurité.

Des études ont été menées à la houillère Prince afin de déterminer le meilleur aménagement pour les voies et les systèmes de transport. On y a également installé du nouvel équipement d'exploitation.

À Lingan, la préparation du niveau n° 13 est s'est continuée, au moyen de cintres coulissants et de boulons de toit. Ce système de soutènement de toit, utilisé pour la première fois dans nos houillères, s'avère idéal. À ce même niveau, on a mis au point un système de forage pour déterminer la possibilité de coups de charge. Parmi les autres ajouts, notons l'installation d'une soute pour éliminer certains délais du système de transport du charbon.

À la houillère Phalen, des études ont entraîné l'acquisition d'une nouvelle machine de développement (processeur-machine). Les mineuses continues, très productives dans d'autres pays, devraient être utiles ici également. On a introduit le boulonnage de toit comme principal système de soutènement, ce qui devrait assurer une sécurité et une productivité accrues, et de moindres coûts.

Atelier central

Encore cette année, l'atelier a opéré en deçà des projections. Fait significatif, on a maintenu 80 % du taux de prêt de services disponible.

Malgré une diminution continue de la main-d'oeuvre en raison de l'attrition, le même service hors pair a été offert sur les différents sites d'exploitation, dans tous les secteurs: fabrication, usinage, ajustements, électricité, travail du bois et des métaux, mécanique.

À la suite de la mise à jour de l'équipement, l'on peut s'attendre à une amélioration du rendement d'ensemble, de la production et de la sécurité à l'atelier.

Le taux de fréquence d'accidents a grimpé par rapport à l'an dernier, soit de 52 incidents à 98. Ceci est inacceptable et pour améliorer la situation, la gestion a pris certaines mesures, dont la nomination d'un coordonnateur permanent pour la sécurité.

Service du génie

Le service du génie s'est ajouté aux opérations au début de l'exercice. On y a traité plus de 350 requêtes en provenance des services des opérations.

Tout au long de l'année, pour faciliter la planification des dépenses d'immobilisations, des vérifications techniques ont été menées sur la majeure partie des structures et de l'équipement. Le service gère également des projets de recyclage de produits de rebut à Sydney, Sydney Mines et New Waterford. Entre autres activités, le service fournit des conseils sur les nouveaux équipements d'extraction minière; il est intervenu en ce qui concerne les devis pour le nouveau tunnel à la houillère Prince et pour la planification de l'agrandissement du centre de levage et de remblayage.

Programme de maintenance préventive

À tous les sites, on a maintenant établi l'essentiel du programme de maintenance préventive préparé au cours de ces dernières années. Les programmes d'analyse des huiles, de contrôle des vibrations, des inspections des voies sont en application et fonctionnent bien: tous ont déjà procuré de grands avantages et sont en général fructueux.

Le programme de contrôle du travail, établi au cours de l'exercice, a été plus ou moins fructueux. Il s'agit simplement d'y apporter quelques ajustements pour qu'il soit parfaitement au point, ce qui sera fait l'an prochain.

ADMINISTRATION

Service environnemental et technique

De manière à soutenir la Société dans l'important domaine des questions environnementales, on a regroupé en avril 1990, sous l'égide du service environnemental et technique, les services de l'environnement, du génie industriel, de contrôle des processus et de la technologie, des immobilisations, de contrôle de la qualité et des pesées.

En plus de ses pratiques continues de surveillance des émissions dans l'eau et dans l'air, du dépoussiérage, des analyses d'impact sur la nappe, le service environnemental a déployé des efforts considérables à l'étape de planification d'un dépôt de stériles pour l'usine de préparation de la Victoria Junction, et il a pris les mesures initiales en prévision d'une première vérification environnementale menée à la Société.

Le service de contrôle des processus et de la technologie a aidé des services de traitement comme l'usine de la Victoria Junction, afin d'en améliorer l'efficacité, d'optimiser le rendement de la houille métallurgique et de la houille thermique, et de réduire le degré d'humidité du produit. Il s'est également acquitté de la gestion des travaux en recherche et développement à la Société, en rapport avec la gazéification de la houille, le dégagement de méthane, l'explosivité des poussières charbon-méthane, la désulfuration des lits fluidisés et le traitement des fines de l'usine de la Victoria Junction. Une étude importante a été menée en collaboration avec la Nova Scotia Power Corporation sur l'emploi de méthane houiller à la centrale de Lingan, et la Société a participé à une étude conjointe entre l'industrie et le gouvernement sur le cycle combiné de gazéification intégrée, menée par l'Association houillère canadienne.

Le groupe du programme d'immobilisations a géré le programme de dépenses d'immobilisations de la Société et a contribué à le maintenir selon les prévisions. En plus de participer à la planification annuelle et quinquennale de la Société, ce groupe a assuré la planification et supervisé les travaux préliminaires de génie pour le nouveau quai de chargement en eau profonde qui recevra des navires Panamax, ceci permettant à la

Société de profiter des nouveaux marchés et de frais de transport moins élevés.

Le service du génie industriel a poursuivi ses études dans le but de fixer des normes de production et des primes à l'avancement, de mettre sur pied un modèle de planification et de contrôle de la production, de sorte à aider les services des opérations et de la commercialisation à planifier. Le service a procédé à des simulations de chargement de camions à la houillère Prince afin de déterminer la taille idéale d'un nouveau silo à charbon, et il a établi des normes pour l'ensemble de la Société.

Le service de contrôle de la qualité et des pesées a continué d'offrir des services d'échantillonnage et d'analyse aux opérations d'extraction et de traitement en vue de maintenir les niveaux de qualité fixés. Il a en outre supervisé le programme de mélange des bancs de charbon pour veiller à la satisfaction de la clientèle; il a vérifié si la qualité du charbon expédié était conforme aux spécifications, informant le service de commercialisation s'il y avait lieu d'infliger des pénalités ou d'accorder des primes. Des pesées automatisées pour rails et camions ont été introduites, et vers la fin de l'année, un système automatisé de pesée et de facturation était sur le point d'être mis en place.

Commercialisation

Les ventes de charbon ont atteint en 1990-1991 les 3,2 millions de tonnes, dont 2,1 millions ont été achetées par la Nova Scotia Power Corporation. Le reste, soit 1,1 million, a été vendu sur les marchés domestiques et à l'exportation.

Les ventes de charbon, tant sur le marché domestique qu'international, ont chuté en 1990-1991 par rapport au dernier exercice, à la suite de la récession et de la grève de cinq semaines. La Nova Scotia Power Corporation a acheté 10 % de moins que prévu, en raison de la disponibilité au cours du dernier trimestre de pétrole à bon marché et d'électricité importée. La perte de 200 000 tonnes, ceci comprenant les 70 000 perdues pendant la grève, a eu un sérieux impact sur les ventes.

Les marchés internationaux pour la houille se sont affaiblis, et les prix ont baissé au cours de la seconde moitié de l'exercice, ce qui a occasionné une demande moindre en charbon cokéfiant et en houille thermique.

Cependant, des ventes additionnelles à l'exportation ont été réalisées pendant le quatrième trimestre car, pour la première fois, nous avons été en mesure de dépasser l'ancienne capacité maximale de 30 000 tonnes pour les navires. Le service de la commercialisation n'en continue pas moins de recevoir des pressions de la part des clients désirant des installations de chargement plus modernes et plus spacieuses.

Malgré ces difficultés, le service a réussi à effectuer une percée en Finlande, en Islande et en Argentine.

Ressources humaines

Au cours de l'exercice 1989-1990, des conventions collectives à long terme avaient été entamées avec les quatre syndicats représentant les employés syndiqués de la Société. On s'attendait à plusieurs années de bonnes relations industrielles, ce qui nous aurait permis de bâtir des relations de travail plus positives. Malheureusement, les choses ont tourné autrement. Pendant les cinq semaines qui ont suivi les vacances de l'été 1990, les mineurs ont mené une grève illégale contre la Société en représailles contre notre décision d'accorder à des entreprises privées, pour des raisons économiques, des contrats de camionnage du charbon. Cette mesure syndicale a été prise malgré le fait que les représentants des mineurs avaient reçu l'assurance qu'aucune mise à pied n'aurait lieu. Après la grève, plusieurs initiatives de rétablissement et de renforcement des relations avec le syndicat des mineurs et les employés ont eu cours; celles-ci ont eu des effets positifs, grâce à la participation et à la collaboration du bureau international des mineurs, et à l'appui d'un expert en relations industrielles et en gestion. À la fin de l'année, des progrès sensibles avaient été accomplis pour créer un style de gestion auquel participent les employés, syndiqués et non syndiqués.

La Société a commandé un sondage des employés qui a été effectué par une compagnie indépendante. Les résultats de ce sondage serviront à l'amélioration des relations avec les employés et leurs représentants.

En même temps que le programme d'hygiène professionnelle, 1 900 employés ont suivi le programme éducatif sur le contrôle du bruit et la préservation de l'audition, et 1 600 d'entre eux ont subi des tests audiométriques. Les comités mixtes syndicaux-patronaux d'aide aux employés ont travaillé pendant l'année à sensibiliser les employés aux avantages du programme d'aide aux employés.

Comme toujours, la formation est restée une priorité pour la Société. Quelque 2 000 employés ont participé à l'un ou à plusieurs des programmes offerts allant du perfectionnement technique à la certification, en passant par le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Trois cents superviseurs ont suivi un cours de cinq jours en gestion et en supervision. Des rédacteurs continuent à travailler au contenu de manuels de perfectionnement technique, qui sont le pilier de notre formation technique.

Le système de vérification de la sécurité a reçu des modifications pour tenir compte des changements intervenus en vertu de la 5e édition du programme International Loss Control. Au cours de l'année, la Société a vu les conditions physiques s'améliorer de 3,9 % et les conditions de contrôle des pertes dues aux incendies, de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Le contrôle de l'environnement physique et des pertes dues aux incendies est primordial sur le plan de nos normes en matière de sécurité.

Le taux de fréquence des accidents a augmenté de 5,8 %, grimpant jusqu'à 127 en 1990 alors qu'il avait été de 120 en 1989. Le total d'accidents avec perte de temps de travail a baissé de 4 % pendant l'année.

Vérification interne

Le service de vérification interne a examiné les indemnités versées aux employés, évalué l'inventaire du matériel sur tous les sites et vérifié les prix des articles à l'entrepôt central, examiné le développement du système automatisé de pesée et de facturation, effectué des études sur le charbon à l'usine de préparation du charbon de la Victoria Junction et continué son travail au manuel des politiques de la Société. On a continué l'élaboration d'un modèle d'identification des risques et d'évaluation des principaux systèmes corporatifs pour faciliter le choix de travaux de vérification. Ceci servira à identifier des secteurs prioritaires de vérification et à préparer un vaste plan de vérification pour ce service. On a entamé la planification pour la prochaine ronde du cycle d'examen spécial exigé en vertu de la **Loi sur la gestion des finances publiques** et qui doit être terminé pour septembre 1994.

RESPONSABILITÉ DE LA GESTION CONCERNANT LE BILAN FINANCIER

Les états financiers de la Société de développement du Cap-Breton présentés ci-après et toute l'information contenue dans le présent rapport d'activité sont sous la responsabilité de la gestion et ont reçu l'approbation du Conseil d'administration. Ces états financiers comprennent des montants fondés sur le jugement et les meilleures estimations de la gestion.

Les états financiers ont été établis par la gestion conformément à des principes comptables généralement reconnus. L'information de source financière présentée ailleurs dans le rapport d'activité est conforme à celle de ces états financiers.

Tout en se dégageant de sa responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des états financiers, la gestion conserve des systèmes de contrôle des finances et de la gestion ainsi que des mesures devant fournir une garantie raisonnable que les transactions sont autorisées, les biens préservés, les registres convenablement tenus, le tout conformément à la **Loi sur la gestion des**

finances publiques et à ses règlements ainsi qu'à la **Loi sur la Société de développement du Cap-Breton** et aux règlements de la Société. Au système des contrôles internes s'ajoute la vérification interne, qui procède régulièrement à l'examen de différents aspects des opérations de la Société. De plus, les vérificateurs internes et externes ont entièrement accès au comité de vérification du Conseil, lequel veille que la gestion s'acquitte de ses responsabilités quant au maintien des systèmes de contrôle adéquats et à la qualité des états financiers.

Les états financiers ci-après ont été l'objet d'examens menés indépendamment par le vérificateur de la Société ainsi que par le vérificateur général du Canada, dont on trouvera ci-après le rapport.

DIVISION DES CHARBONNAGES - SOMMAIRE STATISTIQUE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice prenant fin le 31 mars

	1987	1988	1989	1990	**1991**
Nombre d'employés	3 651	3 435	3 301	2 983	**2 852**
Finances (en millions de dollars)					
Recettes	183,8	204,8	190,7	228,2	**206,9**
Dépenses	201,5	206,5	220,4	237,6	**206,8**
Profits (Pertes)	(17,7)	(1,7)	(29,7)	(9,4)	**0,1**
Dépenses en immobilisations	154,6	70,1	29,3	13,6	**32,0**
Ventilation des ventes (en milliers de tonnes)					
NSPC	1 978	2 045	1 751	2 306	**2 072**
Exportation	500	670	1 024	1 315	**989**
Autres ventes au Canada	230	292	213	105	**176**
Total des ventes	2 708	3 007	2 988	3 726	**3 237**
Production commerciale (en milliers de tonnes)					
Qualité supérieure	495	919	781	670	**639**
Houille thermique	2 139	2 385	2 188	2 862	**2 772**
Total de la production	2 634	3 304	2 969	3 532	**3 411**
Rendement par poste-personne (en tonnes)	6,2	7,3	8,0	8,8	**9,5**

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

CANADA

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement du Cap-Breton au 31 mars 1991 et les états de l'avoir, des résultats et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérifiction généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1991, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes compatables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la **Loi sur la gestion des finances publiques,** je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à non avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie X de la **Loi sur la gestion des finances publiques** et ses règlements, à la charte et aux règlements administratifs de la Société.

Ottawa, Canada
Le 31 mai 1991

Le vérificateur général du Canada,
L. Denis Desautels, FCA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

BILAN
AU 31 MARS 1991

(en milliers de dollars)

ACTIF	1991	1990
À court terme		
Encaisse	2 021 $	3 593 $
Débiteurs (note 3)	39 508	24 438
Stocks		
Charbon	27 020	20 299
Matières et fournitures d'exploitation	15 784	15 797
Charges payées d'avance	2 465	77
	86 798	64 204
Immobilisations (note 4)	324 497	411 115
	411 295 $	475 319 $

PASSIF		
À court terme		
Fournisseurs	17 498 $	12 736 $
Salaires et rémunération de congés annuels, courus	12 050	12 868
Charges courues	1 395	3 387
Retenues salariales	4 947	6 395
Sommes à payer au gouvernement du Canada		
- Avances aux fins du fonds de roulement	31 000	7 037
- Autres éléments	1 894	3 750
	68 784	46 173

AVOIR		
Avoir du Canada	342 511	429 146
	411 295 $	475 319 $

Engagements (note 5)

Passif éventuel et revendications (note 6)

Approuvé par le conseil

administrateur

administrateur

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

ÉTAT DE L'AVOIR
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1991

(en milliers de dollars)

	1991		1990	
Solde au début de l'exercice	**429 146**	**$**	448 953	$
Ajouter (déduire)				
Bénéfice net (partes nettes) d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire (note 2a)	**125**		(9 396)	
Crédits parlementaires				
- Au titre des pertes d'exploitation minière				
- crédit 36 B				
- de l'exercice en cours			9 396	
- de l'exercice précédent			29 693	
- Au titre des dépenses en immobilisations				
- crédit 45 (crédit 35 en 1990)	**31 910**		14 874	
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations (note 4)	**(118 670)**		(64 374)	
Solde à la fin de l'exercice	**342 511**	**$**	429 146	$

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

ÉTAT DES RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1991

(en milliers de dollars)

	1991	1990
Produits		
Ventes de charbon	211 148 $	232 906 $
Moins frais de vente extérieurs	7 675	8 052
	203 473	224 854
Produits extérieurs du chemin de fer	3 428	3 376
Produits d'exploitation	206 901	228 230
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	92 832	101 567
Avantages sociaux	11 536	11 285
Indemnités pour accidents du travail	15 849	13 539
Matières et fournitures	26 034	30 551
Matériel de réparation	14 410	13 194
Électricité	8 513	8 005
Subventions tenant lieu de taxes	3 613	3 844
Redevances	912	987
Location de matériel lourd	6 468	8 150
Autres charges	6 966	6 882
Charbon acheté et charbon capitalisé	7 229	8 207
Amortissement	66 042	64 374
(Augmentation) diminution des stocks de charbon	(6 720)	14 299
Total des charges d'exploitation	253 684	284 884
Excédent des charges d'exploitation sur les produits d'exploitation	46 783	56 654
Régimes de retraite	15 790	14 805
Retraites anticipées	2 555	2 562
Stimulant pour retraites anticipées	2 526	1 881
Intérêts et autres produits	(1 737)	(2 132)
Réduction de valeur des immobilisations (note 4)	52 628	-
Pertes d'exploitation minière de l'exercice	118 545	73 770
Moins		
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations non déductibles du calcul du bénéfice net ou des pertes nettes d'exploitation minière	118 670	64 374
Bénéfice net (pertes nettes) d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire	125 $	(9 396) $

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1991

(en milliers de dollars)

	1991		1990	
Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'exploitation				
Bénéfice net (pertes nettes) d'exploitation minière	**125**	$	(9 396)	$
(Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation hors caisse *	**(25 518)**		221	
	(25 393)		(9 175)	
Liquidités provenant des (affectées aux) activités de financement				
Versements par le Canada				
- Au titre des pertes d'exploitation minière	**-**		39 089	
- Au titre des dépenses en immobilisations	**31 910**		14 874	
- Augmentation (diminution) des avances remboursables aux fins du fonds de roulement	**23 963**		(33 963)	
	55 873		20 000	
Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'investissement				
Achat d'immobilisations	**(32 307)**		(13 813)	
Produit de la vente d'immobilisations	**255**		214	
	(32 052)		(13 599)	
Diminution des liquidités	**(1 572)**		(2 774)	
Liquidités au début de l'exercice	**3 593**		6 367	
Liquidités à la fin de l'exercice	**2 021**	$	3 593	$
(Augmentation) diminution du fonds de roulement d'exploitation hors caisse *				
Débiteurs	**(15 070)**	$	(16,575)	$
Stocks				
Charbon	**(6 721)**		14 300	
Matières et fournitures d'exploitation	**13**		7 201	
Charges payées d'avance	**(2 388)**		227	
Fournisseurs	**4 762**		4 731	
Salaires et rémunération de congés annuels, courus	**(818)**		963	
Charges à payer	**(1 992)**		148	
Retenues salariales	**(1 448)**		(1 624)	
Sommes à payer au gouvernement du Canada - autres	**(1 856)**		(9 150)	
	(25 518)	$	221	$

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1991

1. Autorité et objectifs

La Société a été constituée en 1967 en vertu de la **Loi sur la Société de développement du Cap-Breton** en vue de restructurer et de raffermir l'industrie du charbon sur l'île du Cap-Breton. À l'heure actuelle, la Société s'est fixé comme objectif d'être un fournisseur fiable de charbon et de produits énergétiques connexes de qualité, et ce en exploitant une société viable et sécuritaire offrant une atmosphère de travail saine grâce à l'utilisation efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et techniques.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Financement

La Société, mandataire de Sa Majesté, est inscrite à titre de société de la Partie I de l'annexe III, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques. La Société reçoit des crédits parlementaires au titre des dépenses en immobilisations et de la perte d'exploitation. De plus, des avances du gouvernement du Canada sont consenties au titre du fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 50 M$, à des conditions qui ont été convenues, conformément à la **Loi sur la Société de développement du Cap-Breton.** Ces crédits parlementaires sont indiqués dans l'état de l'avoir lorsque demandés par la Société. Le Conseil du Trésor a indiqué qu'on ne doit pas tenir compte de l'amortissement ni de la réduction de valeur des immobilisations dans le calcul du bénéfice ou des pertes d'exploitation minière aux fins du crédit parlementaire. Par conséquent, on a donc éliminé l'amortissement et la réduction de valeur des immobilisations pour arriver à ce montant.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au prix coûtant. L'amortissement des immobilisations de la Société est calculé selon leur durée d'utilisation prévue, selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit:

Houillère Lingan	2 à 30 ans
Houillère Prince	2 à 30 ans
Houillère Phalen	2 à 30 ans
Projet d'exploitation de la mine Donkin-Morien	5 à 30 ans
Chemin de fer de Devco	5 à 30 ans
Usine de préparation du charbon	5 à 20 ans
Autres immobilisations	5 à 20 ans

d) Conversion en monnaie étrangère

Les éléments d'actif et de passif à valeur vénale fixe sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes découlant de la conversion de monnaie étrangère sont inclus dans les résultats d'exploitation.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1991

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Régimes de retraite

Les charges de retraite constatées de chaque exercice comprennent le coût des services courants et passés. Le coût des services passés représente une répartition des obligations non provisionnées et il est amorti au taux auquel il est capitalisé. La Société est d'avis qu'il s'agit de la méthode la plus appropriée car elle permet un amortissement systématique qui est conforme à l'ensemble du financement de la Société par le gouvernement du Canada.

f) Indemnités des accidents du travail

Conformément à la Loi sur l'indemnisation des employés de l'État, la Société rembourse à Travail Canada les paiements courants versés à l'égard de l'indemnisation des travailleurs et imputés par le Workers' Compensation Board de la province de la Nouvelle-Écosse.

3. Débiteurs

(en milliers de dollars)	**1991**	1990
Clients	**28 416 $**	23 948 $
Employés	**282**	845
Gouvernement du Canada - au titre des dépenses en immobilisations	**10 910**	—
	39 608	24 793
Moins provision pour créances douteuses	**100**	355
	39 508 $	24 438 $

4. Immobilisations
(en milliers de dollars)

	1991			1990
	Coût d'acquisition	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Houillère Lingan	185 001 $	166 746 $	18 255 $	44 394 $
Houillère Prince	121 478	69 424	52 054	51 418
Houillère Phalen	217 388	73 028	144 360	154 821
Projet d'exploitation de la mine Donken-Morien	80 679	80 679		40 731
Usine de préparation du charbon	100 719	49 980	50 739	44 194
Chemin de fer de Devco	80 248	36 088	44 160	46 345
Autres immobilisations	42 481	27 552	14 929	29 212
	827 994 $	**503 497 $**	**324 497 $**	**411 115 $**

4. Immobilisations (suite)

Le projet d'exploitation de la mine Donkin-Morien, dont la valeur comptable nette s'élève à 27 530 694 $, a été radié des immobilisations de la Société au 31 mars 1991 en raison des faibles perspectives d'utilisation. Cette immobilisation avait des coûts cumulatifs de 80 678 573 $ et un amortissement cumulé correspondant de 53 147 879 $ arrêté à cette date.

La valeur immobilisée de la houillère Lingan a été réduite de 25 096 956 $ au 31 mars 1991 afin de mieux refléter sa valeur fondée sur la conversion de cette exploitation par longues tailles en exploitation rabattante sans montant. Le coût d'acquisition des éléments de la houillère touchés par cette réduction de valeur était de 159 326 259 $ et l'amortissement cumulé jusqu'au 31 mars 1991 s'établissait à 134 229 303 $.

5. Engagements

a) Les engagements relatifs aux projets d'investissement comprennent les montants suivants :

environ 1 440 000 $ pour l'équipement minier souterrain;
environ 510 000 $ pour les autres installations.

b) La Société loue le General Mining Building qui abrite les bureaux de l'administration. La durée du bail est de 20 ans, et cette période a commencé en juin 1984. Les paiements de loyer annuels découlant de ce bail fluctuent selon les taux d'intérêt hypothécaires du bailleur. Ces paiements s'élèvent actuellement à 1 370 000 $ par année, basé sur un taux d'intérêt de 11,75 %.

6. Passif éventuel et revendications

a) Questions d'ordre juridique

La Société fait l'objet d'une revendication et de plusieurs actions en justice mettant en jeu une somme d'environ 3,3 M$. La Société a l'intention de faire opposition à la totalité de ces actions.

b) Assurance

La Société est autoassurée contre la perte éventuelle d'éléments d'actif souterrains et pour une partie de son assurance-responsabilité civile.

c) Questions environnementales

La Société est assujettie à des règlements qui pourront l'obliger à engager des dépenses liées à des questions d'ordre environnemental. Nous ne pouvons actuellement préciser le montant de telles dépenses éventuelles. Ces dernières, le cas échéant, seront constatées dans la période pendant laquelle elles seront engagées.

7. Contrat à long terme

La Société et Nova Scotia Power Corporation ont conclu un contrat portant sur la livraison à cette dernière d'une partie importante de la production de charbon de la Société. Ce contrat expirera en 2010.

8. Régimes de retraite

Une évaluation actuarielle du régime de retraite non contributif de la Société, un régime à prestations déterminées, en date du 31 décembre 1990 a révélé l'existence d'une dette actuarielle non provisionnée de 116 591 000 $ (un actif de 108 532 000 $ et un passif de 225 123 000 $). La Société a établi une provision dans son plan d'exploitation annuel relativement aux rentes pour services passés et courants dont le montant correspond aux prestations de retraite prévues en vertu de ce régime. La Société a passé en charges des prestations de retraite d'environ 15 790 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1991.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite contributif de la Société, un régime à prestations déterminées, en date du 31 décembre 1990, a révélé un surplus final de 3 480 000 $ (un actif de 25 757 000 $ et un passif de 22 277 000 $). Les paiements que la Société est tenue de verser relativement aux services courants sont capitalisés chaque année. Ils s'élèvent à environ 806 000 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 1991 et ils ont été passés en charges.

9. Impôts sur le revenu

La Société est assujettie aux dispositions de la **Loi de l'impôt sur le revenu.**

Au cours de l'exercice précédent, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation de Revenu Canada, Impôt pour les exercices 1983 à 1989. Aux termes de ces nouvelles cotisations, le provisionnement fourni par le gouvernement du Canada est considéré comme une aide gouvernementale à l'égard de l'exploitation et des immobilisations. La Société a l'intention de s'opposer à cette interprétation, dans la plus grande mesure possible. Comme l'issue de ce différend ne peut être déterminée à ce jour, les présents états financiers n'ont pas fait l'objet d'un rajustement.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil
John E. Terry, ingénieur public
Sydney (Nouvelle-Écosse)

Michael J. Cochrane
Toronto (Ontario)

John Bardswich
Sydney Mines (Nouvelle-Écosse)

Ernest A. Boutilier
Coxheath (Nouvelle-Écosse)

Dr. J.C. Callaghan
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Madame Annette Verschuren
Toronto (Ontario)

Larry Hood, comptable agréé
Halifax (Nouvelle-Écosse)

CADRES SUPÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ

Ernest A. Boutilier
Président

Robert Cooper
Vice-président, Opérations

Merrill Buchanan
Vice-président, Finances

Ronald P. Nicholson
Vice-président, Environnement et Services techniques

Walter MacKenzie
Vice-président, Ressources humaines

Keith Crocker
Conseiller juridique et secrétaire de la Société

Les bureaux de la Société sont situés au General Mining Building, 95, rue Union Glace Bay (Nouvelle-Écosse)

Adresse postale:
C.P. 2500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6K9
Télécopieur: (902) 564-2589

Le présent rapport vous est soumis conformément aux dispositions de la **Loi sur la gestion des finances publiques** et de la **Loi sur la Société de développement du Cap-Breton.** Il contient les états financiers annuels, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.